

BULLETIN MUNICIPAL de SAINT-VITAL n° 302
Compte-rendu de la réunion du Conseil MunicipalSéance du **04 juin 2019**

Date de convocation 23 mai 2019

Conseillers Municipaux en exercice **15**
Conseillers Municipaux présents **10**
Conseillers Municipaux votants **10**

L'an deux mille dix-neuf, le quatre du mois de juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANCO Gérard, Maire.

Présents :
Gérard BLANCO,
Marie-Hélène BOCQUIN, Isabelle BUGAYSKI, Rachel CUVEX-MICHOLIN, Serge DAL BIANCO, Vincent GUIDON, Dominique LAVOINE, Bruno PALENI, Jean-François PETIT, Marie-Noëlle RICHON.

Marie-Christine CAUSARANO

Excusés : Vincent BRUET-HOTTELAZ, Thierry CHAMIOT, Anne-Sophie LOBASCIO, Alain SIBILLE, Mirella STROZZA.

Secrétaire de séance : Serge DAL BIANCO

1. Approbation du Compte-Rendu de la séance du conseil municipal du 29 mars 2019

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 29 mars 2019.

- Le Maire propose à l'assemblée de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :
- traversée du village : modification de la limite d'agglomération

2. Aménagement de la traversée du village : marché de travaux

20190604-17

Le Maire présente à l'assemblée le projet finalisé de la traversée du village qui consiste, dans le cadre d'une première tranche, à marquer l'entrée de notre commune, côté Frontenex, sécuriser les trois passages piétons jusqu'au rond-point, et faire ralentir la vitesse des véhicules. Le Maire détaille le chiffrage du montant des travaux. Le dossier de consultation des entreprises est en cours de préparation. Il convient de délibérer pour lancer la consultation dans le cadre d'un marché à procédure adaptée.

Le Conseil Municipal doit autoriser le Maire à signer toutes les pièces et le marché correspondant à l'issue de la consultation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, le projet d'aménagement de la traversée du village et autorise le maire à lancer la consultation pour la réalisation du dossier.

Le projet comportera une structure verticale marquant l'entrée du village, pour personnaliser le caractère particulier de notre commune.

Le conseil municipal sollicite l'imagination des Sanviotains qui le souhaiteraient, pour cette réalisation.

Cette structure, située sur un îlot central, suggérerait le caractère rural de notre commune.

3. Enfouissement des réseaux électriques, éclairage public et télécommunications : convention SDES

20190604-18

Le Maire rappelle au conseil municipal qu'il est envisagé de réaliser un programme d'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité existants sous la maîtrise d'ouvrage du SDES, (Syndicat départemental d'Energie de la Savoie) auquel il convient d'associer l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et de télécommunication.

L'opération est située secteur RD 201, côté Frontenex. Enedis se chargeant d'enfouir les 170 mètres de réseau Haute Tension. Le Maire souhaite confier au SDES la maîtrise d'ouvrage des travaux sur les réseaux d'éclairage public et de télécommunication sur cette opération.

Le SDES assurera la maîtrise d'ouvrage de cette opération en missionnant un maître d'œuvre et une entreprise, sélectionnées dans le cadre d'une consultation des cinq bureaux d'études et groupements de bureaux d'études titulaires de l'accord cadre maîtrise d'œuvre et de la quinzaine d'entreprises et groupements d'entreprises titulaires de l'accord cadre travaux mis en place par le SDES.

Le coût global prévisionnel de l'opération (maîtrise d'œuvre et travaux) concernant les seul(e)s prestations et travaux transférés au SDES, s'élève à 71 416 € TTC. Avec une participation financière prévisionnelle de la commune s'élevant à 40 337 € concernant les prestations de maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et travaux assurées et/ou gérées par le SDES, le détail des coûts ainsi que les participations financières de chacune des deux parties étant précisés dans l'Annexe Financière Prévisionnelle (AFP) jointe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage au SDES, valant convention financière.

4. Centre De Gestion : avenant à la convention de traitement des dossiers de retraite des agents (CNRACL)

20190604-19

M. le Maire rappelle que le Centre de gestion propose une convention afin de permettre la transmission des dossiers de retraite CNRACL des agents pour contrôle et traitement par ses services. La dernière convention signée est arrivée à échéance le 31 décembre 2018.

En raison de la complexité croissante de la réglementation applicable en matière de retraites et afin de continuer à bénéficier de l'assistance des services du Centre de gestion en matière de vérification et d'intervention sur les dossiers de retraite CNRACL, il est proposé d'approuver l'avenant à la convention, transmis par le Centre de gestion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, l'avenant

5. Centre De Gestion : renouvellement de l'adhésion au Service de Prévention des risques professionnels

20190604-20

Le Maire rappelle que la commune a signé une convention d'assistance et de conseil en prévention des risques professionnels. Il précise que cette convention permet de bénéficier de l'accès aux diverses missions du service de prévention des risques professionnels du CDG73 (accompagnement document unique, action de sensibilisation, mise à disposition d'un conseiller de prévention). Il indique que cette convention étant arrivée à expiration le 31 mai 2019, il convient de procéder à son renouvellement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, le renouvellement de cette convention.

6. Régies municipales : dématérialisation des moyens de règlement

20190604-21

Afin de moderniser et de sécuriser les transactions, la DGFiP (Direction Générale des Finances Publiques) développe des solutions de paiement dématérialisé. La commune propose actuellement le règlement en ligne pour la régie cantine via le PAYFIP : - paiement par CB - système de prélèvement unique. Il est proposé d'ajouter la mise en place du prélèvement récurrent. Concernant la régie d'avances, il est proposé d'ouvrir un compte DFT (Dépôt de Fonds au Trésor), ce qui permettra à la collectivité d'utiliser une carte bancaire.

Hors régie : il est également proposé de permettre aux usagers de procéder aux règlements ponctuels via PAYFIP pour les recettes suivantes : location salle communale, concession cimetière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, la dématérialisation des moyens de règlement.

7. Traversée village : modification de la limite d'agglomération

20190604-22

Le Maire explique à l'assemblée que dans le cadre du projet d'aménagement de la traversée du village, la limite de l'agglomération doit être déplacée de quelques dizaines de mètres. Une convention sera signée avec le département afin d'entériner ces nouvelles dispositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, la modification de la limite d'agglomération.

8. Recrutement personnel communal

Le remplaçant de M. Eugène Revil-Baudard, employé communal est M. Jean-Christophe Gaunard.

La remplaçante de Mme Danièle Gaudin à la cantine est Mme Muriel Rousseau.

9. Participation citoyenne

Une réunion d'échanges et de concertation a eu lieu à l'invitation du groupement de Gendarmerie d'Albertville.

Les référents et les élus de Saint Vital et Frontenex ont eu connaissance des premiers résultats de cette participation des citoyens à la vigilance quotidienne.

10 L'association « Les Petits Molière » organise une soirée théâtre le samedi 14 septembre à 19 h 00 à la Sanviotaine.

11 La bibliothèque de Saint Vital organise un apéro « Tout Doux » le samedi 15 juin à 11 heures.

Ce sera l'occasion de remettre aux 7 enfants, nés ou adoptés en 2018 leur premier album (Tout Doux de Gaëtan DOREMUS). Cette manifestation se déroule dans le cadre de l'opération « Premières Pages », parrainée par le Conseil Départemental, Savoie-Biblio, la CAF et la MSA.

Etat-Civil

- Naissance de : Yanis, fils de Audrey BERTOLO et de Maxime JATCZAK, le Conseil Municipal adresse ses félicitations aux parents et ses meilleurs vœux de bonheur au bébé.

- Décès de M. Julien FOULU, le Conseil Municipal adresse ses sincères condoléances à sa famille.

Vu pour être affiché le 11/06/2019, conformément à l'article 2121-25 du CGCT.